Tunisie : persistance des mouvements sociaux et accentuation de leur répression

samedi 29 octobre 2016, par CHENNAOUI Henda (Date de rédaction antérieure : 28 octobre 2016).

Sommaire

- 6 octobre : Silence, intimidat
- 21 octobre : Jeunes chômeurs
- 22 octobre : la version (...)
- 27 octobre : Mouvements (...)

Le gouvernement néo-libéral, dirigé par des notables de l'ancien régime alliés aux islamistes d'Ennahdha, veut faire voter avant fin décembre un budget d'austérité drastique.
Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les mouvements sociaux persistent et que ceux-ci soient réprimés avec une vigueur croissante, notamment lorsqu'ils émanent de jeunes des régions déshéritées de l'intérieur de la Tunisie (ESSF).

6 octobre : Silence, intimidation et harcèlement des mouvements sociaux

par Henda Chennaoui
http://nawaat.org/portail/2016/10/06/silence-intimidation-et-harcelement-des-mouvements-sociaux/

Depuis hier, mercredi 5 octobre, les sit-ineurs de Menzel Bouzaiene bloquent la route GP 14, celle que les camions de phosphate empruntent pour aller de Gafsa à Sfax.
Ils contestent l'arrestation de leurs représentants qui se sont déplacés à Tunis pour assister à une réunion avec le ministre du Transport.
Selon Adel Nassri, porte-parole du sit-in des chômeurs, la réunion prévue hier avec le ministre a été annulée sous prétexte que l'intermédiaire syndical (UGTT de Gafsa) était absent.
Le blocage des négociations ne concerne pas seulement le sit-in de Menzel Bouzaiene mais quasiment tous les mouvements sociaux et les sit-in qui se poursuivent partout dans le pays depuis janvier 2016.

Criminalisation des mouvements sociaux

Lundi 3 octobre, des représentants de mouvements sociaux ont publié un communiqué en réponse aux récentes attaques orchestrées par le gouvernement.
Intitulé *« Non à la criminalisation, à l'interdiction au nom de la religion et à la stigmatisation ! Venez au dialogue ! »*. Le communiqué, signé par 17 représentants de sit-in, dénonce les dernières convocations judiciaires et arrestations de militants, qui visent à réprimer la mobilisation pour le développement régional.

Le 26 septembre, Abdellah Latifi, membre du bureau régional de l'Union des diplômés chômeurs à Kasserine et porte-parole du sit-in de la délégation de Majel Bel Abbes des chômeurs, a reçu une notification pour une condamnation à 8 mois de prison pour une *« entrave à la liberté »* datant d'avril 2014. D'aucuns expliquent ce retard de deux ans et demi par le fait que Latifi a participé à la

mobilisation de janvier 2016.

Le 27 septembre, à Sidi Bouzid, 10 sit-ineurs de Menzel Bouzaiene et de Meknassi ont reçu des convocations de la part de la police judiciaire. Lundi 3 octobre, les trois sit-ineurs de Kasserine, Foued Sahli, Moonem Torchi et Mohamed Ali Allagui, ont été convoqués par le procureur de la République.
Selon le communiqué publié lundi dernier, plusieurs autres militants sont harcelés par la police et le pouvoir judiciaire comme le sit-in de Gafsa, le mouvement des professeurs qui ont réussi le CAPES sans pour autant être recrutés, le groupe de 52 anciens militants politiques discriminés [□□□□□□□□□ □□□□□] et les jeunes sit-ineurs de Kerkennah.

« On a vieilli » à Meknassi : chantage et pressions sur les sit-ineurs

Depuis le 3 février, 36 diplômés chômeurs de Meknassi observent un sit-in au local de la délégation. Durant les six premiers mois, les sit-ineurs ont enchaîné les manifestations et les rassemblements devant le gouvernorat de Sidi Bouzid, le bureau local du ministère des Affaires sociales et celui de l'Emploi sans réponse de la part des autorités. Le 31 juillet, le gouverneur de Sidi Bouzid a promis aux sit-ineurs d'entamer un recrutement rapide. Mais, au bout de quelques semaines, il s'est rétracté.
En signe de protestation, les jeunes de Meknassi ont lancé l'action *« Écrasez-nous pour passer ! »* [□□□□□□ □□□□□□□] du 29 au 31 août. Ils se sont allongés sur la route GP14 pour bloquer les camions de phosphate venant de Gafsa.
Abdelhalim Hamdi, 42 ans, diplômé en histoire, chômeur depuis 16 ans et porte-parole du sit-in, affirme que contrairement à ce qu'ont décrit les médias dominants, Écrasez-nous pour passer ! était l'une des actions les plus pacifistes et symboliques menées par les jeunes de Meknassi. *« Nous avons voulu que nos actions soient pacifistes à l'image de la lutte de Gandhi. Nous n'avons pas coupé la route. Nous n'avons agressé personne. Nous étions prêts à être écrasés par les camions. Au départ, la police voulait nous réprimer mais, petit à petit, ils nous ont lâchés. Je pense qu'ils ont compris la profondeur de notre déception »* décrit Abdelhalim.

Le 2 septembre, les sit-ineurs ont été reçus par le ministre des Affaires sociales, le ministre de l'Emploi et le ministre de la Fonction publique et la gouvernance. *« La réunion a duré plus de trois heures, durant lesquelles nous avons étudié les possibilités de recrutement des sit-inneurs. Les ministres nous ont promis une deuxième réunion le 30 septembre. Et nous avons arrête toute action contestataire, tout en maintenant le sit-in »* poursuit Abdelhalim.

Le 27 septembre, cinq sit-ineurs ont reçu une invitation de la part de la police judiciaire. Le 29 septembre, les sit-ineurs ont été informés du report de la réunion à travers l'UGTT. *« Au lieu de tenir à ses promesses, le pouvoir essaie inlassablement de nous intimider. Un jour avant d'aller au tribunal, soit le 28 septembre, on nous fait savoir qu'une intervention en notre faveur est possible pour arrêter les poursuites judiciaires. Le message est clair : Point de négociation. Ou bien vous arrêtez de revendiquer vos droits, ou bien on vous met en prison »* s'indigne Abdelhalim.

Le 30 septembre, les chômeurs se sont rassemblés devant le gouvernorat de Sidi Bouzid pour manifester leur colère contre *« la volonté claire de l'État de criminaliser les revendications de la révolution et d'intimider les jeunes chômeurs des régions »*. Cette fois, ils considèrent que la confiance est rompue et décident de ne pas accorder une deuxième chance au pouvoir. Ils augmentent donc le seuil de leurs revendications et demandent un dédommagement moral et matériel pour toutes les années de chômages et de discrimination qu'ils ont subies.

15 ans de chômage et plus : « Nous avons assez patienté ! À vous le tour ! »

La moyenne d'âge des sit-ineurs de Meknassi est de 35 ans et la moyenne d'années de chômage est de 15 ans. La majorité des chômeurs sont des diplômés de spécialités peu valorisées sur le marché de l'emploi. *« Ici, les jeunes étudient à l'université dans le seul but de devenir fonctionnaires ou professeurs. Ce sont les deux seules possibilités car il n'y a ni agriculture, ni tourisme, ni usines qui embauchent dans notre région.*
Depuis le début des années 2000, le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, sans parler de la corruption dans les concours nationaux et le favoritisme dans l'administration. Au sit-in, la majorité des jeunes ont dépassé les 15 ans de chômage. Pourtant, ils passent chaque année les différents concours de la fonction publique » explique Abdelhalim Hamdi.

Le 19 décembre 2011, Abdelhalim Hamdi et d'autres diplômés de Sidi Bouzid ont boycotté le concours de CAPES pour contester la mort de Mohamed Bouazizi et la répression qui s'était abattue sur la région.

En 2014, le quadragénaire a participé à un programme de soutien aux initiatives privées. Il a réussi la formation et attend désormais que son projet soit étudié pour obtenir un crédit. *« Si Youssef Chahed affirme qu'il faut se lever pour la Tunisie, je lui rappelle que nous sommes les seuls à avoir donné à ce pays. Il est temps que d'autres prennent la relève. Nous n'avons plus la patience ni l'âge pour attendre encore plus »*, prévient Abdelhalim.

21 octobre : Jeunes chômeurs, tentative de suicide collectif à Kasserine et procès à Gafsa

par Henda Chennaoui
http://nawaat.org/portail/2016/10/21/jeunes-chomeurs-tentative-de-suicide-collectif-a-kasserine-et-proces-a-gafsa/

Jeudi 20 octobre, à bout de souffle, 36 sit-inneurs du gouvernorat de Kasserine tentent un suicide collectif en avalant des grandes quantités de médicaments. Transférés à l'hôpital, sept d'entre eux sont encore sous surveillance médicale dont une jeune femme en état critique. Les chômeurs expliquent les raisons de leur tentative de suicide par le refus du gouverneur de concrétiser les promesses d'embauche.

Au même moment, d'autres chômeurs de Kasserine continuent leur sit-in devant le ministère de l'Emploi à Tunis, depuis le 19 janvier 2016.

Le même jour, le Tribunal de première instance à Gafsa condamne Walid Aanssi à 18 mois de prison ferme. Au même procès consacré aux jeunes sit-ineurs de Gafsa, Abdelhafidh Mbarek et Nacer Gouadria ont été condamnés à 15 jours de prison ferme et neuf autres jeunes de Metlaoui ont été condamnés à 8 mois de prison avec sursis.

Désespéré après neuf mois de sit-in, Abdelhafidh Mbarek, 47 ans, chômeur depuis plus de 11 ans, s'asperge d'essence et tente de s'immoler par le feu devant le gouvernorat de Gafsa. Ses camarades le retiennent. *« La tension monte d'un cran quand la police essaye de nous virer du gouvernorat où nous avons passé neuf mois de sit-in pacifique ».* C'était au début du mois d'octobre. Deux jours après, trois sit-ineurs reçoivent des convocations à comparaître devant le tribunal. *« Le pouvoir choisi encore une fois le bras de fer plutôt que le dialogue »* regrette Othman Chouwaya, 37 ans, chômeur depuis 2007 et père de deux enfants.

Devant le tribunal se sont rassemblés, jeudi 20 octobre, les familles des accusés, les chômeurs de Kasserine, de Meknassi, de Sidi Bouzid, de Nabeul et de Tunis ainsi que des militants du Forum

tunisien des droits économiques et sociaux et son président Abderrahmane Hethili. Les sit-ineurs décident de porter l'affaire en appel. *« Ce bras de fer est un vieux jeu. Parce qu'ils n'ont pas réussi à nous persuader d'arrêter le sit-in, ils essayent de nous faire peur. Mais nous n'allons pas lâcher ni le sit-in ni notre droit au travail »* martèle Othman.
« Étant donné l'inefficacité des sit-ins depuis près d'une année, nous sommes en train de penser à d'autres formes d'action. Nous avons constitué un réseau entre les différents mouvements sociaux pour agir d'une façon unifiée et à un niveau national » promet Othman, qui a participé à des dizaines de sit-in depuis 2011. Ancien coordinateur de l'Union des diplômés chômeurs à Gafsa, il décide de démissionner afin d'augmenter ses chances d'embauche. Pour lui, la discrimination des militants politiques est de retour.
Au cours des neuf mois de sit-in à Gafsa, les sit-inneurs n'ont été écoutés que par Saloua Langar, chargée de mission au cabinet du Youssef Chahed. *« En septembre, Langar nous a informé que des concours auront lieu bientôt »* sans autres précisions, se rappelle Othman.

22 octobre : la version du porte-parole du tribunal de Gafsa

http://directinfo.webmanagercenter.com/2016/10/22/tunisie-les-jeunes-arretes-a-gafsa-et-metlaoui-ont-pas-ete-traduits-en-justice-pour-protestations/

Les jeunes protestataires arrêtés à Gafsa et à Metlaoui et qui ont comparu, hier jeudi, devant le tribunal, n'ont pas été traduits en justice sur la base de *" protestations légitimes et revendications sur l'emploi "*, contrairement à ce qui a été diffusé par certains médias, a affirmé, vendredi, le porte-parole du tribunal de première instance à Gafsa Mohamed Ali Barhoumi.
Dans un communiqué, dont l'Agence TAP a reçu une copie, Barhoumi a précisé que ces protestataires ont été poursuivis en justice car ils ont forcé des conducteurs de bus et de moyens de transport à bloquer la voie ferrée empruntée pour l'acheminement du phosphate ainsi que les divers accès aux unités de production à Metlaoui en dépit des multiples appels lancés pour lever les sit-ins.
Il a ajouté que le jeune protestataire, appréhendé à Gafsa, a été accusé pour avoir envahi le siège du gouvernorat, interrompre le travail au sein de cet établissement et agressé un agent de sécurité du tribunal.
Douze jeunes protestataires originaires de Gafsa et Metlaoui avaient comparu jeudi devant le tribunal de première instance à Gafsa.

27 octobre : Mouvements sociaux : arrestations et procès à Sidi Bouzid et Kasserine

par Henda Chennaoui
http://nawaat.org/portail/2016/10/27/mouvements-sociaux-arrestations-et-proces-a-sidi-bouzid-et-kasserine/

Jeudi 27 octobre, la société civile conteste à Sidi Bouzid l'arrestation des deux militants, Jamel Sagherouni et Khaled Bakari qui comparaissent devant le Tribunal de première instance, ce 1er novembre.
Mardi 25 octobre, à Kasserine, Lawahedh Samaali, a été interpellée par la police dans un parc alors qu'elle lançait une campagne appelant à des élections législatives anticipées.

Deux ans de prison pour des publications sur Facebook

le bureau régional de l'UGTT de Sidi Bouzid, l'Union des diplômés chômeurs, ainsi que des

composantes de la société civile sont rassemblés depuis ce matin, jeudi 27 octobre, devant le siège du gouvernorat pour demander la libération de Jamel Sagherouni et Khaled Bakari, en état d'arrestation depuis hier.
Les deux diplômés chômeurs sont accusés *« de nuisance aux tiers à travers les réseaux publics des télécommunications »* sur la base de l'article 86 du code des télécommunications, promulgué sous la dictature. Leur procès a été fixé pour le mardi 1er novembre 2016.

L'affaire commence début 2016, quand des hommes d'affaires ont loué des établissements publics et les ont transformé en espaces privés. Selon Walif Afifi, membre de l'UDC à Sidi Bouzid, la Maison des jeunes a été louée et sa piscine remplacée par un parking et un parc privé.
Selon Moez Salhi, avocat et coordinateur du comité de la défense, Jamel et Khaled n'ont fait que relater sur les réseaux sociaux la colère des habitants de Sidi Bouzid en rapport avec ces appels d'offres sur lesquels pèsent de lourds soupçons de corruption.
Après que les deux militants aient appelé les autorités à ouvrir une enquête, les hommes d'affaires concernés ont porté plainte.
Le comité de défense des deux détenus a prévu une grande manifestation mardi prochain, jour du procès.

Kasserine : 120 personnes demandent des élections anticipées

À Kasserine, mardi 25 octobre 2016, Lawahedh Samaali, 21 ans, a été interpellée par la police suite à une campagne qu'elle lancé lundi 24 octobre pour *« dissoudre le parlement et le gouvernement et appeler à des élections anticipées »*. Le procureur de la République ordonne à la police d'enquêter sur cette initiative. Lawahedh explique que sur le PV de son interrogatoire, la police judiciaire fait mention de *« tentative de renversement du régime et appel à la dissolution du gouvernement »*.
Près de 120 personnes ont signé la pétition de Lawahedh qui continue, malgré les tentatives d'intimidation, à mener sa campagne au centre ville de Kasserine.

Après des études en stylisme et modélisme, Lawahedh travaille dans une usine de câblage à Sousse en 2014. Huit mois après, elle est virée après avoir dénoncé le harcèlement sexuel sur les lieux de travail.
Depuis, elle est active dans la société civile de sa ville et principalement dans l'Association Amal [espoir] pour la solidarité, le développement et le savoir. *« Mais cette action, je la mène à titre individuelle. Car j'estime que le citoyen est le noyau principal de toute action politique. S'il vote pour des représentants au parlement, il ne doit en aucun cas déléguer son pouvoir sans suivie ni contrôle »* explique la jeune protestataire. Pour elle, cette action vise à montrer le manque de confiance et de dialogue entre les citoyens et les élus.

Avant de lancer sa campagne de mobilisation, Lawahedh essaye de contacter les députés de Kasserine en vain. *« Mabrouk Herizi [CPR voir note 1] Mahmoud Kahri [UPL voir note 2], Ikram Moulahi, Safia Khalfi et Kamel Hamzaoui [Nidaa Tounes voir note 3], n'étaient pas disponibles pour une rencontre avec les citoyens qui ont voté pour eux. Entre le premier qui prétend avoir trop de boulot et le deuxième qui était au Hajj et la troisième qui ne voulait pas décrocher au téléphone, j'ai compris que nos élus ne pensent pas à nous mais à leurs intérêts. Ils ne comprennent pas que nous n'avons pas voté pour des personnes mais à des programmes »* déplore la jeune militante avant de rappeler que depuis des années, aucun projet n'a été accompli à Kasserine.

À Meknassi, Tozeur, Kasserine et Tunis les sit-in des chômeurs continuent.

A Gabès, la tension est monté d'un cran suite au décès hier d'un agent de la STEG, asphyxié par des émanations d'ammoniac. La région déjà sinistré par la pollution prépare à une mobilisation pour protester contre les causes de la mort du défunt.

Note d'ESSF sur les partis politiques cités :

1. CPR
Fondé en 2001 autour de Moncef Marzouki.
Rebaptisé en 2016 « Tunisie Volonté - Harak Tounes Al Irada »
En 2012-2013, le CPR avait participé (en compagnie d'Etakattol - FDTL) à la coalition gouvernementale dirigée par Ennahdha. La présidence de la République avait été accordée à son leader, Moncef Marzouki.
Ce courant politique avait manifesté sa volonté de participer à nouveau au pouvoir en août 2016, au sein de la coalition dirigée par Nidaa Tounes et Ennahdha. Mais cela lui a été refusé.
4 députés élus en 2014.

2. UPL - Union patriotique libre
Fondé en 2011.
Parti populiste et clientéliste autour d'un milliardaire antérieurement en Libye.
Ne comptait plus début octobre 2016 que 11 députés sur les 16 élus en 2014.
A participé au gouvernement entre février 2015 et août 2016.
Leader : Slim Riahi.

3. Nidaa Tounes
Fondé en 2012 par Beji Caïd Essebsi, notable de l'ancien régime devenu président de la République début 2015.
Nidaa est un regroupement hétéroclite autour de cadres de l'ancien régime.
Nidaa est déchiré par les luttes de clan ayant débouché sur une première scission en 2016.
Nombre fluctuant de députés (68 députés au 21 octobre 2016, contre 86 députés élus en octobre 2014).
Groupe parlementaire Al Horra.
Aux côtés d'Ennahdha, Nidaa dirige depuis février 2015 les gouvernements néo-libéraux en place en Tunisie.

Source :
Petite présentation des partis politiques tunisiens
http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article39306

P.-S.

De nombreux documents sur la Tunisie sont disponibles sur le site ESSF, et notamment aux adresses suivantes :
http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique130
A gauche http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1029
Syndicalisme http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1337
Femmes http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique985
Histoire http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027
Economie http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1026
Islamisme http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1088